

Fait religieux, laïcité et enseignement

René NOUAILLAT

Fondateur de l'IFER (Institut de formation à l'étude et l'enseignement des religions),
Centre universitaire catholique de Bourgogne, Dijon, France.

« De manière surprenante parfois, notre société est très marquée aujourd'hui, partout dans le monde, par le religieux. Des empreintes, mais aussi des débats, des textes législatifs, des mouvements nouveaux, des radicalismes, des manifestations identitaires très fortes, des passions dévorantes, des militantismes souvent aveugles »¹.

Oui, il y a une question religieuse qui retentit partout, dans les événements géopolitiques comme dans les débats de société. Les religions, loin d'être ce qui « relie », sont souvent facteurs de division. La géopolitique des religions l'illustre tragiquement. Elles jouent dans les « passions dévorantes », les sectarismes et les fanatismes de tous ordres, même dans nos sociétés dites sécularisées où l'on croyait, voici quelques décennies, qu'elles s'effaçaient du paysage public, que le monde de la rationalité triomphante et les techno-sciences les avaient reléguées dans les greniers ou le folklore.

Les revoilà partout et autrement, elles font problème.

Ce qu'on appelle le **fait religieux** s'impose comme une triple question :

- une **question sociale** : Comment vivre ensemble harmonieusement ? Comment gérer le pluri-religieux et les revendications identitaires ?

- une **question culturelle** quand on parle partout de « rupture de transmission ».

- une **question d'enseignement** : Comment en traiter ? Comment en parler ?

Il n'est plus possible de dire, dans nos milieux éducatifs scolaires, « cela ne nous regarde pas » ou « c'est l'affaire de la pastorale, de l'aumônerie ou de la paroisse » et faire du français, des sciences, des arts plastiques, animer la vie scolaire comme si de rien n'était. On a sans doute depuis longtemps évacué, dans beaucoup de disciplines, la dimension religieuse des savoirs enseignés. Dans l'Enseignement catholique tout autant que dans l'Enseignement public, on a fait disparaître les textes littéraires trop marqués par des confessions de foi (on étudie des romans, des pièces de théâtre, des poèmes, mais pas de textes liturgiques ni de prières), on a court-circuité les débats sur le « pourquoi » des choses ou sur la nature des savoirs (les questions épistémologiques et métaphysiques sur lesquelles s'interrogent les savants eux-mêmes), on a retiré la théologie de la philosophie (les deux ayant pourtant toujours été liées), on a laissé peu de place aux œuvres d'art sacré dans les différents arts. Tout ce qui porte la marque d'une conviction ou d'une expérience religieuse s'est ainsi trouvé marginalisé.

Mais ce qui, en France, a été mis à la porte de l'école revient en force par les fenêtres ouvertes sur ce qui se passe dans le monde. Le religieux fait partout irruption, dans la cour de récréation, à la cantine, à l'infirmerie, à la piscine, dans l'organisation du temps scolaire et des congés, dans la réception des contenus disciplinaires. Et on ne sait plus comment s'y prendre. Les sujets qui fâchent sont délicats, voire brûlants, quand ils touchent, comme le dit le Rapport Debray de 2002¹, « l'identité la plus profonde des élèves et de leurs familles ». On peut traiter de tout à l'école, et de façon laïque, sauf ce qui est religieux, puisqu'une certaine conception de la laïcité induisait que cela ne regarde pas l'école. « **Laïcité d'incompétence** », dénonce le Rapport Debray.

Ce rapport-choc était bien parti pour aider à remédier à la situation. Il a été bien reçu par tous à sa sortie, dans l'Enseignement public comme dans l'Enseignement catholique. Mais ses applications dans l'Éducation nationale se sont enlisées. Ses orientations sont pourtant plus urgentes que jamais. L'Enseignement catholique français en maintient la nécessité.

Essayons de circonscrire le problème, en quatre temps.

1. Qu'est-ce que le « fait religieux » ?
2. Qu'est-ce qu'une « approche laïque » du fait religieux ?
3. Pourquoi l'échec de l'application du Rapport Debray ?
4. Qu'est-ce que l'Enseignement catholique a aujourd'hui à dire sur l'enseignement du fait religieux ?

¹ Claude Bauquis, directeur diocésain de Rodez, en introduction à une grande conférence régionale sur le fait religieux, décembre 2013.

1. Qu'est-ce donc ce qu'on appelle « le fait religieux » ?

1. D'abord un constat élémentaire : il y a **des** faits religieux. Ils sont multiples : gestes de prières, rites de funérailles, chants et danses pour communier avec une réalité supérieure, textes dits sacrés, etc. Il y a des lieux, des espaces, des monuments pour accueillir des célébrations. Il y a des façons de se vêtir, de se nourrir, de se comporter en référence à des traditions que l'on dit religieuses.

Ces faits sont dits religieux car ils sont liés à des croyances, et ces faits de croyance constituent leur « dimension religieuse ». Ce phénomène permet de parler au singulier **du** fait religieux. Le philosophe Pierre Gire, parle de cette dimension en termes de dépassement :

« L'homme porte en lui-même un extraordinaire pouvoir de dépassement. En dépit de ses faiblesses, des limitations et de sa finitude, il porte ce pouvoir au fond de son être. C'est la dimension ou la puissance d'infini inscrite en l'être humain. Grâce à celle-ci, l'homme transforme la nature en culture, crée de l'inédit, surmonte ses erreurs, lutte contre ses infirmités, s'engage en faveur de grandes causes. Voilà pourquoi il est un être métaphysique ».

Le fait religieux est partout. Pas besoin de chercher loin pour s'en saisir, pour en parler. Il est dans l'espace de nos habitats, dans le temps de nos calendriers. Lundi n'est-il pas le jour de la Lune, mardi du dieu Mars, mercredi de Mercure, jeudi de Jupiter, vendredi de Vénus, samedi de Saturne ? Et janvier le mois de Janus ? Notre calendrier vient en effet du monde gréco-romain. Il est païen, c'est du religieux païen.

2. S'il est commun à tous les hommes, le fait religieux est rassembleur. Il a fonction de rassembler. Il fait communion. Régis Debray avait titré un de ses livres sur les religions : « *Les communions humaines* ». Le religieux fait **reliance**.

Pourtant les réponses religieuses divergent, et les croyances sont multiples. Les incroyances aussi. Au sein de chaque religion, la **pluralité** règne. On le voit même dans les religions monothéistes où il y a un corps de doctrines et des institutions qui en assurent la régulation. La foi chrétienne elle-même s'est toujours exprimée de façon plurielle, et ceci dès les premiers temps du christianisme. Il faudrait mieux dire : dès les premiers mouvements chrétiens, dès les quatre Évangiles et la grande diversité d'expressions que développent tous ceux qui proclament le Christ vivant.

L'historien qui veut cerner les débuts de cette histoire ne dispose pas de texte de Jésus, il n'a que des textes sur lui : des Évangiles, des lettres, des Actes d'apôtres, ceux qui sont rassemblés dans le nouveau Testament et bien d'autres. Même ensuite dans le contexte impérial où le christianisme s'est unifié, organisé en système et normalisé, il y a **plusieurs théologies**, plusieurs façons de parler de Dieu. Il y a même le refus de pouvoir en parler dans les théologies dites négatives ou apophatiques qui posent le principe de l'indicible, Dieu étant « le seul qu'on ne peut pas nommer », selon le mot de Grégoire de Nazianze. Ce qui est de l'ordre de la transcendance n'est-il pas par définition hors de prise dans l'ordre de l'immanence ? Cette impossibilité de dire dit en fait beaucoup de choses, et même l'essentiel de la « dimension religieuse » du fait religieux. Nicolas de Cues, au XV^{ème} siècle, parlait de « docte ignorance ». Face à l'insondable mystère de Dieu et au silence de Jésus, le Père Gérard Bessière écrit dans son dernier livre : « Mon ignorance acceptée n'est pas creuse et vide. Elle est débordée dans l'ultime indicible. Le vertige est révélation ».

3. Il faut aller jusque-là pour comprendre ce que recouvre l'expression « fait religieux ». À la fois du **factuel** et du **spirituel**, donc plusieurs niveaux de vérité. Et donc plusieurs approches : des approches d'**extériorité** pour l'analyser, selon les procédures et les méthodes des disciplines, et des approches d'**intériorité**, pour saisir ce qu'on en vit. La posture est complexe et nouvelle dans la façon d'être ici enseignant. Elle implique une prise de **distance** pour faire science sur le religieux, et une **empathie** pour y faire sens.

2. Qu'est-ce que la laïcité ?

1. On peut définir la laïcité d'un point de vue historique comme un processus de **séparation**.

Il ne faut pas oublier que ce processus s'est déroulé **en régime chrétien**. La sentence évangélique « Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » pose déjà la distinction des ordres temporel et spirituel. Le laïc, au Moyen-Âge, se distingue du clerc. "Laïc" s'écrit "laïque" pour dire ensuite ce qui distingue le profane du religieux. Une "philosophie laïque" prendra même une tonalité athée pour s'en distinguer plus radicalement. Tout cela dans un contexte fortement christianisé. Le christianisme est lié à la laïcité au point d'être devenu "la religion de la sortie de la religion", selon l'expression de Marcel Gauchet.

La « **laïcité scolaire** » s'est définie comme telle dans les années 1879-1886. Les lois laïques de cette décennie ont abouti à une nette distinction entre l'enseignement qui relève de la raison et celui qui relève de la croyance, entre un enseignement positif (de philosophie « positiviste ») et un enseignement religieux confessionnel. Les deux domaines étaient respectés comme tels par la République, puisque la loi du 28 mars 1882² précise que : « Les écoles publiques vaquent un jour par semaine en outre du dimanche, afin de permettre aux parents de faire donner s'ils le désirent à leurs enfants l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires ».

2. La « laïcité de séparation » a ainsi distingué le culturel et le cultuel. L'enseignement culturel, celui des lettres, des sciences et des arts, tient nécessairement compte de la **dimension religieuse des faits culturels**. L'un des « pères » de cette laïcité et responsable des programmes d'enseignement, Ferdinand Buisson³, écrivait en 1908 que : « L'éducation d'un enfant qui doit devenir un homme » doit lui permettre de connaître et de sentir « les strophes enflammées des prophètes d'Israël et les plus belles pages de l'Évangile », de « traverser, avec une chaude sympathie, toutes les formes de civilisation qui se sont succédées ». Et jusqu'en 1923 l'Enseignement public assura les cours des « Devoirs envers Dieu ».

Quant à l'instruction religieuse, pour laquelle était réservé le jeudi, elle apportait, par le catéchisme et les activités pastorales de l'Église, toute une **dimension culturelle de la religion**.

De cet héritage vient donc une distinction fondamentale pour la problématique du fait religieux : **le fait religieux dans l'enseignement, ce n'est pas un enseignement religieux**. De même qu'un enseignement sur Platon n'est pas un enseignement platonicien ou qu'un enseignement sur les rois de France n'est pas un enseignement royaliste.

3. La laïcité scolaire française s'est mise en place dans un contexte idéologique très conflictuel, celui qui opposait la Troisième République, socialiste et fortement anticléricale, et l'Église catholique encore massivement nostalgique de l'Ancien Régime. Les passions se sont exacerbées et, dans chaque camp, durcies en sectarisme, aboutissant à ce qu'Emile Poulat a appelé « **la guerre des deux France** ».

Pour l'histoire du fait religieux dans l'enseignement, les effets furent appauvrissants des deux côtés. Côté laïque, on a fini par gommer la dimension culturelle de la religion, en la réduisant à des croyances sans culture. « Paradoxalement, écrit Jean-Paul Willaime, l'exclusion scolaire du religieux a renforcé sa cléricisation et freiné sa laïcisation ». Et on a appauvri la culture elle-même en sous-estimant la dimension des croyances. Côté catholique, cela n'a fait que renforcer la peur des savoirs. Alors que les sciences des religions se développaient, l'Église en redoutait le « modernisme ». On a tellement redouté la critique biblique elle-même, pourtant développée par des chercheurs croyants, en quête d'intelligence de leur foi, qu'on a longtemps détourné les fidèles d'une lecture directe de la Bible (devenue possible avec l'imprimerie mais soupçonnée d'hérésie si cette lecture est faite, comme chez les protestants, hors du magistère ecclésiastique).

Les temps ont changé, mais les conséquences sont encore là. Même en cours d'histoire, les religions ne relèvent pas d'un traitement réellement historique. C'est le constat de l'historien Maurice Sachot :

« Les catégories que nous utilisons pour rendre compte des faits religieux ne sont pas des catégories scientifiques. Elles reprennent purement et simplement celles que les religions ont elles-mêmes façonné pour se penser et se dire ».

Ainsi présente-t-on toujours dans les manuels d'histoire une version juive de l'histoire des Hébreux, une version chrétienne de la naissance de l'Église et une version musulmane de l'Islam. Faute d'avoir été réellement sécularisées, ces présentations restent apologétiques.

Il manque la reconnaissance de ce que le domaine du **savoir** et celui du **croire** se doivent l'un à l'autre. Comme l'écrit Alain Touraine dans sa *Critique de la modernité*, "il faut refuser ouvertement l'idée de la rupture entre les ténèbres de la religion et les lumières de la modernité, car le sujet de la modernité n'est autre que le descendant sécularisé du sujet de la religion".

Il manque une interrogation sereine du croire et du savoir, qui permettrait au savoir d'apporter au croire une indispensable distance critique (pour éviter la crédulité) et qui permettrait au croire de mettre un autre type de questionnement au cœur des savoirs : la critique prophétique ou la dynamique réformatrice des confessions de foi ont su bousculer bien des savoirs figés ou dogmatisés.

« Le fait religieux, écrivait René Rémond⁴ en 2004, est une expression du génie créateur de l'homme, comme l'art, la science ou la politique. Si naguère la laïcité a été synonyme de silence absolu sur ce qui est religieux, **c'est la laïcité elle-même qui impose que le fait religieux soit enseigné** ». La récente charte de la laïcité devait pouvoir y aider.

3. Les difficultés pour intégrer le travail sur le fait religieux

1. Dans un contexte pluriculturel, multi confessionnel et souvent discriminatoire, tel qu'il se développe partout, le problème numéro un est celui de parvenir à **vivre ensemble** harmonieusement. Les différentes politiques éducatives européennes le soulignent, quelles que soient les modalités de traitement du fait religieux à l'école (cours **de** religions, **sur** la religion ou **autour de** questions religieuses). Le Conseil de l'Europe, dans sa Recommandation du 12 avril 2011⁵, adoptée par l'Assemblée parlementaire des 47 États a insisté sur « la nécessité d'un enseignement religieux ou non religieux respectueux des convictions, religieuses ou non, des parents, ouvert à la compréhension des autres religions. Ce que Jean-Paul Willaime⁶ commente ainsi :

« Le défi éducatif des sociétés européennes est, de plus en plus, formulé en termes du comment vivre ensemble avec nos différences culturelles et religieuses. Avoir la possibilité de parler de toutes les religions devant tous les élèves apparaîtra, de plus en plus, comme une nécessité pédagogique et citoyenne dans les sociétés sécularisées et pluralistes ».

On comprend que beaucoup cherchent à contourner l'obstacle car le sujet est vite passionnel et délicat à manier. Mais l'enjeu est vital pour que l'école réussisse l'un de ses objectifs majeurs, celui de la socialisation. Elle a perdu celui du monopole de la transmission des savoirs, mais elle reste indispensable pour apprendre à faire société.

2. Les difficultés tiennent aussi aux conditions de la transmission des données relatives au fait religieux.

L'inculture religieuse, dont on parle tant, a pour effet le **choc des ignorances**. C'est celui des « religions sans culture », selon l'expression d'Olivier Roy⁷. ou des bricolages religieux dans lesquels il est difficile de se repérer tant les confusions prolifèrent. « L'accès au savoir est toujours et partout déjà transmis » (Michel Serres⁸). Dans un univers médiatique où tout peut s'échanger librement, les technologies de l'information dites « en temps réel » dépouillent l'internaute des éléments de complexité et d'intériorité qui caractérisaient les démarches traditionnelles de recherche spirituelle.

Les magistères religieux se sont délités. Dans le trop-plein d'infos et leur superficialité, il a plus que jamais nécessité de formation au discernement, et d'établir les priorités éducatives.

« On n'enseigne pas ce qu'est l'être humain, déplore Edgar Morin. On donne des connaissances sans enseigner ce qu'est la connaissance ; il faudrait, ajoute-t-il, enseigner la part de risque et d'illusions inhérentes à toute connaissance ».

3. Les questions religieuses font résonner toutes les **questions existentielles**. Celles-ci sont lourdes, surtout en ces temps de précarité, d'interminables transitions, dans une actualité perturbante, parfois désespérante. L'élargissement du regard n'apporte pas plus de réconfort. Avec l'ampleur des déséquilibres qui défont le tissu social et les menaces de tous ordres qui pèsent sur la planète, il n'y a pas d'avenir radieux. « L'espérance est morte », écrivait il y a peu Edgar Morin⁹. Les éducateurs ont à gérer toutes ces situations, aider à mettre en mots le désarroi et les souffrances, et en même temps montrer les formidables potentialités dont dispose l'humanité pour ouvrir d'autres voies. Nous sommes en tous domaines à la croisée des chemins. Il importe de leur donner sens

Au plus profond, c'est une **grande inquiétude** qui traverse nos vies. Jean-Claude Guillebaud¹⁰ en a bien souligné le poids ontologique :

« Chacun de nous, dans le tréfonds de lui-même, pressent la radicalité des changements anthropologiques dans lesquels nos sociétés humaines sont entraînées. Un monde commun, avec ses représentations collectives, ses récits fondateurs, son ordre symbolique, ses régulations et ses croyances, est en voie d'engloutissement. Le monde nouveau dans lequel nous entrons demeure pour une large part indéchiffrable. Cette opacité provisoire fait naître en nous plus de terreurs obscures que d'espérances articulées, plus d'effrois instinctifs que de confiance ».

4. Ce climat suscite des crispations et des durcissements sur le champ religieux. L'hétérogénéité ne peut que s'amplifier, favorisant de nouveaux métissages qui sont sans doute la chance de demain. Les bouleversements sont d'ordre anthropologique.

« Le fait religieux, disait le Recteur Joutard¹¹, introduit au monde symbolique si négligé et infériorisé en France où triomphe la seule intelligence verbo-conceptuelle. Il est par définition complexe et polysémique. Il suppose une multiplicité d'approches articulées entre elles, sans que pour autant celles-ci réussissent à en rendre compte totalement ».

On ne pourra traiter de ces questions qu'en introduisant à cette dimension symbolique du fait religieux. Les représentations sont de cet ordre, et c'est par elles que se construisent les savoirs et que se dit le sens. Et l'expression symbolique est le chemin de toute rencontre humaine.

N'oublions pas **les trois sens du mot sens** : celui de la **sensibilité** qui, par nos cinq sens, nous permet de voir, d'écouter, de sentir, de goûter, de toucher : l'ordre sensoriel est le premier. Il y a aussi celui de l'**interprétation**, qui permet de rentrer dans les différents points de vue, et qui est de l'ordre intellectuel et social. Il y a enfin celui de l'**orientation**, qui donne la direction, et qui est de l'ordre spirituel. C'est dans la conjugaison de ces trois sens du sens que se dit la question de l'homme.

Bibliographie

"Enseigner le fait religieux", *Religions et Histoire* (2010)

Bessière G. (2012), *L'arborescence infinie. Jésus entre passé et avenir*, Diabase, coll. « liens et résonance », 320 p.

Collès L. et Nouailhat R. (2013), *Croire, xavoir. Quelles pédagogies européennes ?* Lumen Vitae, coll. Haubans, 336 p..

Cues N. (de) (1440), *De docta ignorancia. La docte ignorance*, (2013), trad. Pierre Loye, David Larre, Pierre Magnard et Frédéric Vengeon, Paris : Flammarion.

Debray R. (2005), *Les communions humaines, pour en finir avec « la religion »*, Fayard.

Debray R. (2002), *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Odile Jacob.

Debray R. (2001), *Dieu, un itinéraire*, Éd. Odile Jacob, (Prix Combours 2003).

Gire P. (2008), *Repères pour une mission éducative : enseignement catholique (métaphysique, spiritualité, éducation)*, Le Cerf.

Gire P. (2014), *Penser l'expression religieuse*, Desclée de Brouwer, 452 p..

Guillebaud J.-Cl. (2013), *Je n'ai plus peur*, Éd. L'Iconoclaste.

Guillebaud J.-Cl. (2008), *Le commencement d'un monde*, Seuil.

Ladrière J. (1970), *L'articulation du sens. Les langages de la Foi*, Cerf.

Nouailhat R. (2004) *Enseigner le fait religieux, un défi pour la laïcité*, Nathan, 350 p..

Nouailhat R. (2000), *Le fait religieux dans l'enseignement*, Magnard, 128 p..

Ponnaud D. (2010), *Labours sur la mer. Questions autour de notre héritage culturel et spirituel*, éditions Parole et silence.

Ponnaud D. (2011), *L'écarlate et la blancheur : Plaidoyer pour l'espérance en des temps incertains*, Éditions Salvator.

Rémond R. (2000) ; *Le christianisme en accusation*, Paris, Desclée de Brouwer, (rééd. 2005, Albin Michel).

Roy O. (2013) *La laïcité face à l'Islam*, Ed. Pluriel.

Roy O. (2012), *La sainte ignorance : le temps de la religion sans culture*, Éd. Points, coll. « essais ».

Roy O., *Islam et occident*, Éditions sonores De Vive Voix, Paris, (CD Audio).

Sachot M. (1998), *L'invention du Christ. Genèse d'une religion*, Paris : Odile Jacob, coll. « Le champ médiologique », 251 p.

Notes

¹ Le rapport Régis Debray paru en février 2002 traite de « *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque* ». Depuis l'institution de l'école républicaine, le fait religieux divise les Français. Élément de civilisation et lien qui structure l'humanité, il ne peut prétendre toutefois à s'ériger en discipline indépendante. Le rapport présente l'état des lieux de l'enseignement du fait religieux en France et tente de réexaminer la place à attribuer à cet enseignement. Le rapport énonce d'abord les attentes : il s'agit, au nom de la sauvegarde des humanités, de rendre possible la transmission des cultures religieuses. Puis il aborde la question des résistances face à ce qui peut être perçu comme une intrusion du religieux dans la sphère laïque de l'éducation. L'auteur souligne ensuite les contraintes de l'enseignement du fait religieux dont l'efficacité peut être compromise par son irrégularité et par une approche trop banalisée. Le rapport tente de définir par la suite la notion de laïcité républicaine comme liberté de conscience et de culte, mais surtout comme liberté d'intelligence, et voit dans l'enseignement du fait religieux une visée démocratique qui se doit d'être davantage équilibrée et distanciée, sans verser dans un scientisme naïf. Enfin, le rapport présente douze propositions.

² Les Lois Jules Ferry sont une série de lois sur l'école primaire, votées en 1881-1882 sous la III^e République, qui rendent l'école gratuite (1881), l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïque (1882).

³ Ferdinand Buisson, né le 20 décembre 1841 à Paris et mort le 16 février 1932 à Thieuloy-St-Antoine, est un homme politique français, cofondateur et président de la Ligue des droits de l'Homme, président de la Ligue de l'enseignement (1902-1906). En 1927, le prix Nobel de la paix lui est attribué conjointement à Ludwig Quidde. Philosophe et éducateur, il a été directeur de l'Enseignement primaire. Il est l'auteur d'une thèse sur Sébastien Castellion, en qui il voit un « protestant libéral » à son image. Ferdinand Buisson a été le président de l'Association nationale des libres penseurs. En 1905, il préside la commission parlementaire chargée de mettre en œuvre la séparation des Églises et de l'État. Célèbre pour son combat en faveur d'un enseignement laïque à travers la Ligue de l'enseignement, fonctionnaire, député radical, proche de Jules Ferry, il a créé le mot « laïcité ».

⁴ René Rémond, né le 30 septembre 1918 à Lons-le-Saunier (Jura) et mort le 14 avril 2007 à Paris, est un historien et politologue français, membre de l'Académie française à partir de 1998. Ses travaux sur l'histoire politique, intellectuelle et religieuse de la France contemporaine, par leur souci d'ouvrir l'histoire politique à la science politique et de dégager les tendances de long terme des courants de pensée et de la vie politique, ont contribué au renouvellement du domaine à partir des années 1970. Il a joué également un rôle important dans la constitution en France de l'histoire du temps présent. Il fut membre du conseil scientifique de l'IFER.

⁵ La Recommandation 1962 du Conseil de l'Europe (12 avril 2011) traite de « La dimension religieuse du dialogue interculturel ».

⁶ Jean-Paul Willaime, né en 1947 à Charleville, docteur en sciences religieuses (1975) et docteur en sociologie (1984) de l'Université de Strasbourg, est directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE, section des sciences religieuses), titulaire depuis 1992 de la direction d'études « Histoire et sociologie des protestantismes » à la Sorbonne. Il a également été directeur de l'Institut européen en sciences des religions (EPHE, Paris), directeur du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL) et, de 2007 à 2011, Président de la Société internationale de sociologie des religions. Il est, entre autres, spécialisé en protestantisme contemporain, Œcuménismes chrétiens ; Laïcités et religions ; Théories et méthodes en sociologie des religions. Jean-Paul Willaime est membre des comités de rédaction des *Archives de sciences sociales des religions* (Paris), *Social Compass* (Louvain) et *Journal of Contemporary Religion* (Londres). Il a élaboré la théorie de l'ultra-modernité autour de la question des pratiques de la laïcité en France et en Europe. Il a participé aux travaux de l'IFER..

⁷ Olivier Roy, né en 1949, est un politologue français, spécialiste de l'Islam.

⁸ Michel Serres, né le 1^{er} septembre 1930 à Agen (Lot-et-Garonne), est un philosophe, historien des sciences et homme de lettres français.

⁹ Edgar Nahoum, dit Edgar Morin, né à Paris le 8 juillet 1921, est un sociologue et philosophe français. Il définit sa façon de penser comme « constructiviste » en précisant : « c'est-à-dire que je parle de la collaboration du monde extérieur et de notre esprit pour construire la réalité ».

¹⁰ Jean-Claude Guillebaud, né le 21 mai 1944 à Alger, est un écrivain, essayiste, conférencier et journaliste français.

¹¹ En 1989, le rapport du recteur Joutard, de l'Académie de Besançon, sur l'enseignement de l'Histoire pointe l'inculture en matière religieuse des élèves. Philippe Joutard est membre du conseil scientifique de l'IFER.